

daît être un principe constitutionnel au sujet de la législation touchant les écoles du Manitoba, question au sujet de laquelle il prétendait être forcé d'agir par la constitution et se déclarait prêt à agir bien que contre son désir.

Ainsi donc, pour cette raison, la Chambre devrait profiter de l'occasion pour revendiquer ses droits, ses pouvoirs, ses privilèges.

Comme la chose ne saurait, dans le moment, causer aucun inconvénient, les honorables députés ont toutes les raisons possibles de ne pas se rendre à la demande du leader actuel de la Chambre.

L'honorable député d'Assiniboia-ouest a fait cependant une autre remarque que je ne puis approuver entièrement. Il nous a parlé du dévouement des messieurs de ce côté-ci de la chambre aux intérêts impériaux. Il a fortétement appuyé sur les traditions, la longue expérience du parti conservateur dans l'administration du pays. Je ne veux pas, pour le moment, entrer dans la discussion de cette question, en ce qui a trait aux traditions et à l'histoire du pays; mais il peut paraître très extraordinaire, M. l'Orateur, de voir les honorables messieurs que l'on dit avoir tant à cœur les intérêts impériaux, choisir, pour faire éclater leurs différends, le moment même où l'Empire est menacé de tous côtés, le moment même où le danger est à nos portes.

M. l'Orateur, il importe comparativement peu à la Chambre et au pays que ces honorables messieurs actuellement impliqués dans ce que je crois juste d'appeler une conspiration aient eu ou non raison de différer d'opinion avec leur chef. Peu importe que la querelle du gouvernement soit due à certaines causes domestiques. Il se peut que les prétentions des honorables messieurs soient justes; il se peut qu'ils aient découvert par l'expérience, bien qu'ils aient eu recours à un moyen des plus extraordinaires pour exposer la chose, que leur chef n'était pas capable d'administrer la chose publique.

C'est une chose des plus extraordinaires, et à la honte des honorables messieurs qui se disent si soucieux des intérêts impériaux, d'avoir choisi un tel moment pour ruiner le gouvernement qui, s'il était capable auparavant d'administrer les affaires du pays, était encore capable de poursuivre cette tâche.

Où trouvons-nous le ministre des Finances au moment où les intérêts de l'Empire ont le plus besoin de ses services? Au lieu de le trouver à son poste, nous le voyons tramant une conspiration, acte qui sera pour lui une disgrâce tant qu'il restera membre du parlement.

Où était le ministre de la Milice, au moment où l'on pouvait avoir besoin de toutes les ressources du pays pour le maintien des intérêts impériaux? Au lieu de consacrer toute son attention aux devoirs de sa charge, malheureusement pour sa réputation, nous le voyons faisant lui aussi partie de la conspiration. Où était le ministre des Chemins de fer au moment où les moyens de communication et de transport dans le pays étaient de la plus haute importance pour les intérêts impériaux? Au lieu d'être à son poste remplissant les devoirs de son département, il prêtait lui aussi la main à cette même conspiration. D'autres membres du gouvernement, de moindre importance peut-être, ont aussi tressaillé dans la même entreprise.

M. l'Orateur, il ne sied à aucun honorable député dévoué aux intérêts impériaux de défendre, ou d'excuser de quelque manière, la conduite des honorables messieurs qui ont choisi ce moment, un des

plus critiques dans l'histoire du Canada, pour faire preuve de leur dévouement envers l'Empire en renversant un gouvernement dont le devoir, en dépit de toutes considérations secondaires, en dépit de toutes considérations personnelles, en dépit de toutes ces querelles qui peuvent surgir dans un gouvernement pour le moment, en tout cas, un gouvernement dont le devoir était, dis-je, d'administrer les affaires publiques jusqu'à ce qu'il se présentât un meilleur moment pour offrir leur démission.

Les honorables députés devaient régler leurs différends avant la réunion du parlement; mais après avoir attendu la réunion des Chambres, ils ont montré combien ils placent leurs intérêts personnels, leurs ambitions politiques au-dessus de toute autre considération, en ruinant le gouvernement à ce moment critique et lui rendant impossible l'administration des affaires du pays.

M. TARTE: Le résultat des élections dans Montréal-centre et dans Jacques-Cartier a amené la crise ministérielle actuelle. Le premier ministre n'est allé ni dans Montréal-centre, ni dans Jacques-Cartier. Presque tous les ministres sont allés dans ces comtés. L'ex-ministre des Finances y est allé et y a fait plusieurs éloquents discours. L'ex-ministre de la Justice est venu dans Jacques-Cartier et a fait un magnifique discours.

Mon honorable ami, le leader de la Chambre est aussi venu dans Jacques-Cartier où il a prononcé un magnifique discours. Mon honorable ami, le ministre des Travaux publics est aussi venu faire un magnifique discours. Mon honorable ami le secrétaire d'Etat est aussi venu, j'ai eu l'honneur de le rencontrer, et il a fait un très bon discours.

Tous ces membres, passés et présents, de l'administration sont venus et ont fait de magnifiques discours; mais cependant le premier ministre n'est pas venu. Ils ont perdu la bataille.

M. l'Orateur, comme un de ceux qui ont pris une large part dans ces deux élections, je déclare ici que les électeurs n'ont pas voté contre le premier ministre, mais contre l'administration toute entière.

C'est avec surprise que j'ai lu, dans plus d'un journal, que c'était le *French Quebec* qui se ralliait autour du chef de l'opposition. Comme tout le monde le sait, la population de Montréal-centre est composée de plusieurs nationalités. Prenez, par exemple, la chambre de commerce. De ce corps composé presque exclusivement d'Anglais, il n'y a pas 12 hommes qui aient voté pour mes honorables amis.

M. l'Orateur, pour ce qui est de notre part, du moins, la lutte dans ce comté a été franche. A-t-elle été franche de la part des messieurs de la droite? J'ai entendu plusieurs de leurs discours; les honorables messieurs ont eu recours aux plus bas appels possibles, aux passions et aux préjugés.

M. DEVLIN: Ils nous ont accusé d'agir ainsi.

M. TARTE: Ils ont dit aux électeurs catholiques de Montréal-centre et de Jacques-Cartier: Si vous ne votez pas pour le gouvernement et ses candidats, vous n'aurez pas de législation remédiateur.

Voilà ce qu'ont dit les ministres de la Couronne; voilà le langage tenu par les membres du parti conservateur.

Pour nous, nous avons employé le langage de la tolérance, de la modération.